Massifs entretenus

RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE
POST TENEBRAS LUX

VILLE DE
GENÈVE

Conservatoire
et Jardin botaniques
Genève

h e p i a
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Massifs entretenus

–

Profil

Surface	47.6 ha	(0,2% de la surface cantonale)
Humidité	–	
Acidité	–	
Richesse en nutriments	–	
Granulométrie	–	

Naturalité

Naturel				Artificiel
☐	☐	☐	■	☐
1	2	3	4	5

Identité

Equivalence :
Code du milieu : 919, 1003
Guide des milieux naturels de Suisse : –
EUNIS : –
CORINE : 85.14

Protection :
–

REG :
–

Description

Surfaces ornementales ordinairement plantées, les massifs entretenus se rencontrent principalement en zone urbaine. Présents dans l'espace public ou dans les jardins privatifs[1] sous forme de parterres fleuris, ils sont la plupart du temps composés d'espèces horticoles, herbacées* ou ligneuses*. Ces végétations sont aussi régulièrement installées le long des voies de communication sous la forme d'îlots verts (ronds-points végétalisés par exemple).

Sur la carte des milieux, par exemple dans le périmètre de la ville de Genève, il est possible de distinguer trois types d'aménagements fleuris[3] : les massifs annuels présents sur les quais, dans les parcs et composés comme leur nom l'indique de plantes annuelles* ou bisannuelles*[, 3] ; les massifs de roses présents au parc la Grange et au parc des Franchises ; et la mosaïculture, qui cherche à représenter un motif à l'aide de petits végétaux ou de plantes colorées[3] et dont l'horloge fleurie est un exemple emblématique.

Valeur biologique

A vocation esthétique, la valeur biologique des massifs de plantes annuelles* et bisannuelles* est limitée dans la mesure où les espèces utilisées sont très souvent d'origine exotique*. De plus, ces arrangements éphémères doivent être régulièrement renouvelés et ils nécessitent un entretien méticuleux qui implique généralement l'usage de produits phytosanitaires. Bien que ces massifs attirent quelques insectes butineurs en quête de nectar, leur rôle est avant tout paysager. Face à ce constat, le service des espaces verts de la Ville de Genève (SEVE*), ainsi que d'autres communes cherchent aujourd'hui à favoriser sur certains espaces le recours aux plantes vivaces (parfois indigènes*) et l'arrêt des traitements. Cette démarche permet de limiter l'utilisation d'intrants et vise à favoriser la biodiversité* locale.

Dynamique

Unités très entretenues et à caractère temporaire, les massifs ne présentent pas de dynamique naturelle.

Vulnérabilité et gestion

Régulièrement arrosés, désherbés et traités avec des produits phytosanitaires, les massifs entretenus sont des surfaces d'agrément à vocation esthétique qui demandent un travail d'entretien régulier. Selon le SEVE*, ce sont par exemple près de 250'000 plantes fleuries qui sont produites et mises en place chaque année au sein de la ville de Genève[3] pour une surface de massifs de 3'000 m^2 environ[6]. Principalement composés d'espèces horticoles, les massifs de la ville permettent d'égayer les espaces verts, sans véritable vocation écologique.

A Genève, le SEVE* a notamment initié une transition douce en faveur des massifs de vivaces*[, 5]. La transformation d'un massif est réalisée progressivement sur trois ou quatre ans environ[5]. Les vivaces* sont d'abord plantées entre les annuelles* ; puis le gestionnaire les laisse prendre possession de l'espace année après année jusqu'à ce qu'elles occupent la totalité de la surface[5]. Cette transition est favorable à plusieurs niveaux :

Le saviez-vous ?

Le parc la Grange abrite l'une des plus belles roseraies de Suisse. Réalisés entre 1945 et 1946 par la Ville de Genève, ces massifs sont composés de plus de 10'000 pieds de rosiers repartis en 200 variétés différentes[2]. Chaque année, le site accueille un grand concours international de roses nouvelles durant lequel les créateurs des plus belles variétés de roses sont récompensés[2].

elle permet de limiter les intrants (les espèces choisies sont plus adaptées au sol, au climat et donc moins sensibles aux maladies) ; elle favorise la petite faune locale ; elle offre un fleurissement sur le long terme et permet également de réduire les coûts de gestion[5]. Cette tendance suivie par quelques communes implique des modifications profondes[4, 5] dans le mode de production et l'entretien des surfaces fleuries. De plus, pour être couronnée de succès, elle doit être accompagnée d'actions de communication afin d'expliquer l'intérêt de ces changements de pratiques[4, 5]. Précisons encore que les massifs sont composés de nombreuses néophytes*et que le risque de laisser s'échapper dans l'environnement, même involontairement, des espèces invasives* existe. Leur composition doit donc être choisie avec soin.

Où observer ?

Dans la roseraie du parc la Grange (Genève Eaux-Vives) ou le long du quai Wilson (Genève-Cité).

Quand observer ?

Entre avril et septembre.

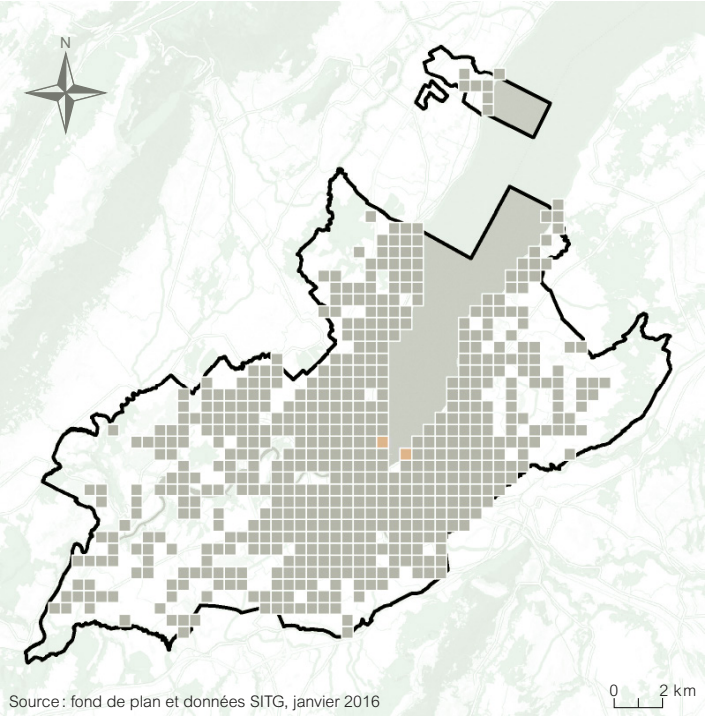

Source : fond de plan et données SITG, janvier 2016

Espèces

Espèces adventices*:

Galinsoga cilié	*Galinsoga ciliata*
Séneçon commun	*Senecio vulgaris*
Mouron des oiseaux	*Stellaria media*
Véronique de Perse	*Veronica persica*

	Campagnol terrestre	*Arvicola amphibius*
	Piéride de la rave	*Pieris rapae*
	Cétoine dorée	*Cetonia aurata*
AUTRES	Syrphe ceinturé	*Episyrphus balteatus*

Horticoles*:

Alternanthère ficoïdée (*Alternanthera ficoidea*)[7], bégonias (*Begonia* spp.), pâquerette (*Bellis perennis*)[7], coleus (*Coleus* spp.), dahlia (*Dahlia* spp.), euphorbe hipericifolia (*Euphorbia hypericifolia*)[7], gaura (*Gaura* spp.), géraniums (*Pelargonium* spp.) lierre terrestre (*Glechoma hederacea*)[7], hortensia (*Hydrangea* spp.), myosotis des bois (*Myosotis sylvatica*)[7], pavot d'Islande (*Papaver nudicaule*)[7], vieux garçon (*Plectranthus scutellarioides*)[7], sauges (*Salvia* spp.), œillet d'Inde (*Tagetes patula*)[7], tulipe (*Tulipa* spp.)[7], verveine de Buenos-Aires (*Verbena bonariensis*), violette cornue (*Viola cornuta*)[7], pensée des jardins (*Viola x wittrockiana*)[7].

Illustrations

Galinsoga cilié (*Galinsoga ciliata*)

Séneçon commun (*Senecio vulgaris*)

Véronique de Perse (*Veronica persica*)

Massifs de plantes annuelles, parc Moynier (Genève Petit-Saconnex)

Massif entretenu installé sur un rond-point végétalisé, Fin de Vallière (Cartigny)

Lien avec la classification phyto-ge

Aucun

Références

1. ECO 21, Plan Nature de la Commune de Chêne-Bourg : Typologie, diagnostic et cartographie des milieux naturels et semi-naturels – Propositions d'actions en faveur de la biodiversité, 69 p., (2011)
2. Site web de la Ville de Genève, page sur la roseraie du parc La Grange : www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espacesverts/espaces-verts/fleurissement/roseraies/parc-grange/ (informations de mai 2015)
3. Site web de la Ville de Genève, page sur le fleurissement : www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espacesverts/espaces-verts/fleurissement/ (informations de juin 2015)
4. Blanc M., Mise en œuvre des engagements d'Aalborg – Objectif 5 : Biodiversité – Rapport des inventaires entomologiques dans trois parcs urbains de la ville de Genève, 93 p., (2012)
5. SEVE*, Communication orale Jean-Gabriel Brunet, adjoint de direction, (août 2015)
6. SEVE*, Statistiques : plantes annuelles et bisannuelles, (août 2015)
7. SEVE*, Statistiques : plantes annuelles et bisannuelles les plus utilisées dans les massifs de la Ville de Genève en 2015, (août 2015)

Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Séverine Evéquoz **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Manuel Faustino – Horloge fleurie, Jardin Anglais (Genève-Cité) ; Gilles Carron – *Pieris rapae* ; Manuel Faustino – Massif entretenu (Genève-Cité) ; Philippe Rosset – *Cetonia aurata* ; Sophie Pasche – *Dahlia* sp. ; Sophie Pasche – Roseraie du parc la Grange (Genève Eaux-Vives) ; Jonas Duvoisin – *Galinsoga ciliata* ; Patrice Prunier – *Senecio vulgaris* ; Jonas Duvoisin – *Veronica persica* ; Manuel Faustino – Massifs de plantes annuelles, parc Moynier (Genève Petit-Saconnex) ; Manuel Faustino – Rond-point végétalisé, Fin de Vallière (Cartigny) **Contributeurs** voir ici.

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable ici. Le mode d'emploi des fiches est accessible ici. Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire ici. La liste des acronymes est accessible ici. Date de publication : Novembre 2016.

Direction générale
de l'agriculture et de la nature
Rue des Battoirs 7
1205 Genève
T 022 546 76 00 | www.ge.ch/nature

Conservatoire et Jardin botaniques
de la Ville de Genève
Chemin de l'Impératrice 1
1292 Chambésy-Genève
T 022 418 51 00 | www.cjb-geneve.ch

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève
150 route de Presinge
1254 Jussy-Genève
T 022 546 68 55 | hepia.hesge.ch